

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux A.I.P.R.

mai 2017

document réalisé par l'observatoire régional DT-DICT Alsace

Sensibilisation aux travaux à proximité des réseaux

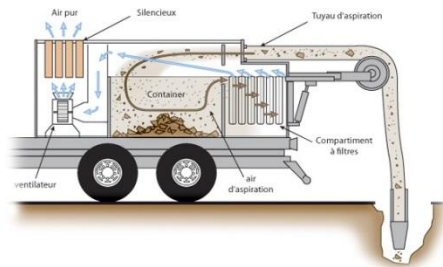
Approche réseaux et A.I.P.R. :

Une fois les I.C. et les D.I.C.T. analysées, le marquage piquetage fait :
→ la zone sensible à traiter avec vigilance apparaît !

Approche réseaux :

Utilisation de « technique douce » :

Camion de terrassement
par aspiration



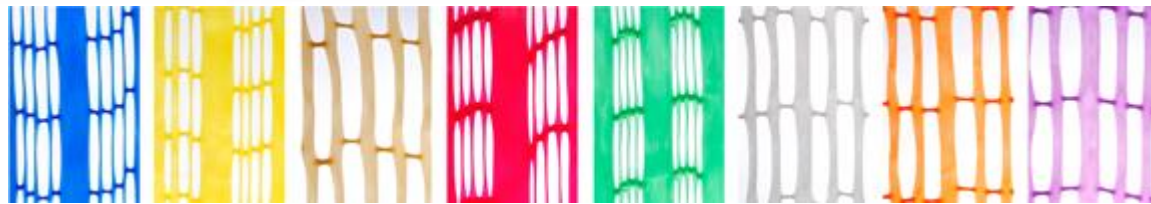
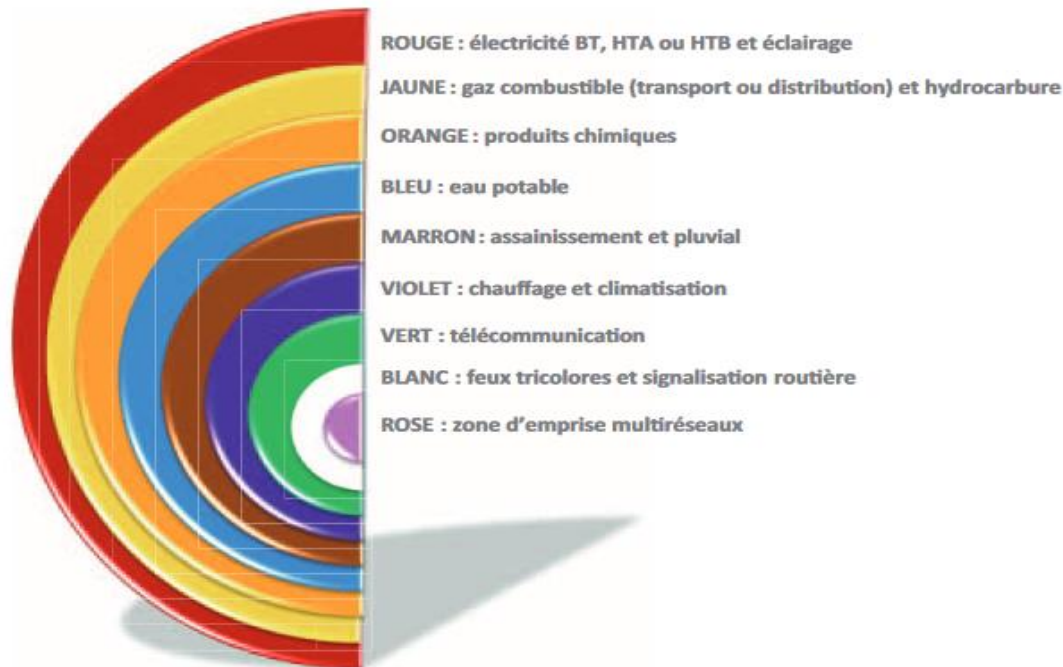
Pioche à air



Terrassement manuel



L'analyse des dispositifs avertisseurs lors du terrassement



Eau potable

Gaz

Assainissement

Electricité

Télécom vidéo

Signalisation

Produits
chimiques

Chauffage urbain

Code couleur grillage avertisseur et couleur marquage identique

Sensibilisation aux travaux à proximité des réseaux

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R.) :

C'est une obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux.

Trois Profils :

- Concepteur : Bureau d'étude, maître d'ouvrage, maître d'œuvre...
- Encadrant : Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux...)
- Opérateur : Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens et enterrés.

Principe de Qualification :

- Formation + QCM (validité 5 ans)

A partir de quand ?

- **1^{er} janvier 2018**

